

# National-Foot 1/Matches en retard des 5e et 6e journées

## Irrésistible USB et zone rouge en ébullition

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

**ENTRE** les différents reports consécutifs aux coupes africaines (Ligue des champions et Coupe de la CAF), le programme concocté par la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) a été grandement bouleversé ces dernières semaines. Au point de perturber les amoureux du ballon rond gabonais qui suivent régulièrement le National-Foot 1.

Pour que chacun puisse alors faire le point, il faut se rappeler que la session de rattrapage de la Linafp se joue en trois actes.

**Acte I :** le week-end dernier, trois rencontres ont été organisées dans le septentrion et dans la région altogovéenne. Oyem AC-Lozo Sport (stade d'Akoakam), l'Union sportive de Bitam-Mangasport (stade Gaston Peyrille) et Nguen'Asuku-Pélican (stade de Mbaya) ont permis à ces six formations de remettre un peu leurs pendules à l'heure. Surtout l'USB, qui jouait vraiment gros en raison de sa place de leader.

Et les Bitamois n'ont pas raté cette occasion de confirmer leur bonne forme et ont vaincu les Mineurs sur le score de 3-1, dimanche dernier. Pour le compte de leur match en retard de la 5e journée. Avec ce succès, l'USB a pris quatre points d'avance sur son dauphin CMS (11 unités). Mangasport reste scotché à une huitième position (7 points).

Les Pélicanidés, qui jouaient également dimanche pour valider leur rencontre de la 5e levée, ont été sans pitié pour de tendres Vipères. Quatre coups de gourdin ont suffi à estourbir les joueurs de Nguen'Asuku. Equipe dont c'est la quatrième défaite de suite. Résultat des courses, elle est lanterne rouge et ne compte qu'un maigre petit point, grâce au nul réalisé lors de la première journée.

Oyem AC, petit nouveau du National-Foot 1 qui affrontait samedi dernier Lozo Sport (au stade d'Akoakam), n'a pas pu se défaire d'une solide équipe de Lozo (1-1). Ce partage des points résume aussi l'envie des deux clubs de bien figurer dans l'élite en recrutant de manière intelligente. Au point que leur parcours depuis le début de la saison est quasiment similaire et que Lozo Sport (3e, 9 points) n'a que deux unités d'avance sur les Oyémois (9e, 7 points)

**Les résultats du week-end :**

Oyem AC-Lozo Sport : 1-1  
USB-Mangasport : 3-1  
Nguen'Asuku-Pélican : 0-4

**Le programme d'aujourd'hui :**

\* Akanda vs Mangasport (Stade Monedan, 15h30)  
\* Nguen'Asuku vs Adouma FC (Stade de Mbaya, 15h30)

**Acte II :** aujourd'hui, deux



Photo : James Angélio Loundou

L'USB et Zambé ont défaits de tendres Mineurs.



Photo : Mikolo Mikolo

CF Mounana, engagé en Ligue des champions, traîne désormais deux matchs en retard.

matches en retard peuvent modifier la donne. Tant sur le podium que dans la zone rouge. La rencontre entre Akanda et Mangasport peut permettre à l'une ou l'autre de ces équipes de terminer parmi les trois premiers ce mercredi. Les Akandais peuvent finir à la deuxième place devant CMS, qui descendrait alors sur la troisième marche (avec 11 points). Les Mineurs s'empareraient de la 3e position, en cas de victoire sur Akanda, délogeant Lozo Sport et passant devant leurs adversaires qui conserveraient la quatrième position.

La confrontation entre Nguen'Asuku et Adouma FC vaut aussi son pesant d'or, car elle met en danger le Stade Migovéen (12e, 4 points). Les Vipères peuvent, sans sortir de la zone rouge, prendre la 13e place. Seul le goal-average, qui restera favorable au Stade Migovéen (12e, 4 points, -4), ne leur permettra pas de laisser cette position à un autre. Adouma en est capable. Actuel 13e (deux unités, -8), les trois points qu'il peut prendre face à d'incertains joueurs de Nguen'Asuku le conduiraient à la 12e position. Propulsant du même coup, le Stade Migovéen dans la zone rouge.

**Acte III :** il reste encore deux rencontres à disputer pour en finir avec ces matchs en retard. A savoir Lozo Sport vs Mounana (pour la 5e journée, date à déterminer) et Mounana vs AO CMS (pour la 6e levée, le lundi 12 mars au stade de l'Amitié).

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
-----  
**MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES**  
-----  
**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)**  
-----  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
-----  
**No de référence : AON 02/FRN/2018/UCP-PRODECE du 07/03/2018**  
-----  
**Fourniture mobilier de bureau**

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) par le présent Appel d'Offres invite, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de Mobilier de bureau. L'appel d'offres constitué en un lot unique comprend :

- Soixante quinze (75) Bureaux de direction
- Cinq (05) Bureaux de direction luxe
- Cinq (05) Fauteuils de direction luxe
- Quarante (40) Fauteuils de direction standard
- Vingt (20) Fauteuils opérateur
- Soixante (60) Fauteuils visiteur
- Cinq (05) Sièges poutre
- Cinq (05) Salons pour direction
- Quarante (40) Armoires basses pour rangement
- Quarante (40) Armoires hautes pour rangement
- Cinq (05) Tables de réunion composée
- Cinquante (50) chaises pour table de reunion

3. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID » édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Unité de Coordination (UCP) sis au quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur) ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique : [ucp.prodecegabon@gmail.com](mailto:ucp.prodecegabon@gmail.com) ; [bmouiri@gmail.com](mailto:bmouiri@gmail.com).

5. Les exigences en matière de qualifications sont :  
• Expérience en prestations similaires les trois (03) dernières années. Le soumissionnaire devra joindre les attestations de bonne fin, les copies des marchés, ainsi que tout autre document justificatif (au moins deux marchés);  
• disponibilité du service après-vente et du personnel clé pour la maintenance des équipements;  
• garantie des équipements;  
• disposer d'une preuve de liquidités ou de facilité de crédit (attestation bancaire).

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **50 000 F CFA en espèces**.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse de l'Unité de Coordination (UCP) PRODECE ci-dessous au plus tard le **09 Avril 2018 à 12 heures 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse et numéro de l'UCP mentionnée ci-dessous le **09 Avril 2018 à 12 heures 30 minutes**. Elles doivent être accompagnées d'une garantie de soumission équivalente à **2 000 000 F CFA** (garantie bancaire ou chèque certifié) délivrée par une banque ou un établissement financier reconnu.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :  
**l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE**  
B.P. : 1269 Libreville – Gabon  
quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)  
Tél. n° 241/04 49 62 94/01 44 28 78  
email : [ucp.prodecegabon@gmail.com](mailto:ucp.prodecegabon@gmail.com)/[bmouiri@gmail.com](mailto:bmouiri@gmail.com).